


ENVIRONNEMENT

Les commerces du 7e, illuminés (mais mal)

Par JBJ et VC

Posté le 15/02/2010 à 15:33 | lu 143 fois |  1 réactions |



Une étude conduite par une association locale vise à réduire la facture électrique des enseignes. Les 1200 points de vente du 7e consomment autant 2100 foyers à l'année.

Pourquoi culpabiliser les particuliers sur leur consommation électrique quand les commerces, eux, éclairent à tout va ? Le Clan des néons avait dénoncé le gaspillage des enseignes lumineuses, en forçant l'extinction des feux à l'aide de perches. Mais certains commerces sont prêts à changer.

L'éclairage de moyenne ou médiocre qualité dans 3/4 des cas

A l'initiative de l'association de développement du commerce du 7ème arrondissement (ADC7), une étude a été lancée en novembre 2007. Ses conclusions ont été rendues publiques en janvier. Le diagnostic comprenait à la fois les vitrines, les bureaux, les ateliers, les espaces de vente, les bureaux, les caisses et même les cabines d'essayage.

Il en ressort que 50% des commerçants de l'arrondissement avouent ne pas connaître les évolutions réglementaires en matière d'énergie. Et pour les trois quarts d'entre eux, l'éclairage est de médiocre ou de moyenne qualité. Le 7e arrondissement compte 1200 points de vente qui consomment, à eux seuls, onze giga watts par an - soit la consommation moyenne annuelle de 2100 foyers. L'enjeu est à la fois de mieux valoriser les produits vendus et de dépenser moins.

10% des commerces ont changé

D'ici 2012, les lampes à incandescence vont être progressivement remplacées par les lampes à basse consommation, cinq fois moins énergivores. La législation européenne va de toute façon l'imposer progressivement.

Cependant, Patrice lochem, l'un des responsables de ADC7, explique que cela pose quelques problèmes, car «*les commerçants sont obligés d'investir dans des technologies d'éclairage qui seront obsolètes dans quelques années, du fait qu'ils ne sont pas régulièrement informés des nouvelles législations*». Le rôle de l'association est justement de renseigner ces professionnels pour bien investir. Suite au diagnostic, 10% des magasins de l'arrondissement ont opéré un changement.

Lyon 1, Lyon 2 et Oullins intéressés

L'association prévoit un plan d'action ambitieux grâce à cette opération de sensibilisation : l'objectif est de réduire de 36% les émissions de CO2 à Lyon. Pour réussir cette évolution, les commerçants n'ont qu'à s'inspirer de ce qui se passe sur leurs trottoirs. "L'éclairage public utilise depuis plusieurs années des lampes à basse consommation, confie Jacques Fournier, responsable à la direction de l'éclairage public de la ville de Lyon. *Nous développons des sources lumineuses avec des rendus de lumière intéressants pour accompagner les commerçants*".

Cette expérience menée dans le 7e arrondissement pourrait faire des émules : les deux premiers arrondissements de Lyon et Oullins réfléchissent à leur tour à ce type de diagnostic.

Mots-clés : éclairage , commerces , 7e arrondissement , ADC7

[A lire également sur lyoncapitale.fr](#)

[Des faucons lyonnais contraints au déménagement](#)

[Villeurbanne manque de vert ?](#)

[2011 : on pourra dormir sur le Rhône](#)

 PARTAGER